

OBJET : LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2004.

Le Conseil,

Après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de la séance du 23 Septembre 2004.

A l'Unanimité

DELIBERE :

Approuve le Procès-Verbal de la séance du 23 Septembre 2004.

Le Maire.